

COMMUNIQUE DE PRESSE

Berne, le 2 décembre 2010

Deuxième conférence de la Région capitale suisse

Naissance de l'Association Région capitale suisse

Les délégations de cinq cantons, 17 communes et trois conférences régionales ont fondé l'Association Région capitale suisse à l'occasion de la 2^e conférence de la Région capitale suisse du 2 décembre. Sa présidence a été confiée à titre intérimaire conjointement au conseiller d'Etat Andreas Rickenbacher, directeur de l'économie publique du canton de Berne, et au maire de Soleure Kurt Fluri, conseiller national PLR. Le comité fondateur se compose d'un membre du pouvoir exécutif de chaque canton et de cinq villes. La naissance de l'association achève la phase de réalisation du projet lancé en juillet 2009 par la ville et le canton de Berne. Organisatrice de projets communs dans les domaines des transports, de l'économie, de la santé, de l'éducation et sur le rôle que peut jouer la capitale fédérale, l'association entend contribuer au renforcement de la cohésion de la Région capitale suisse, à l'affinement de son profil économique et à l'exploitation de son réseau pour procurer à la région une meilleure assise fédérale.

A l'occasion de la 1^{ère} conférence de la Région capitale suisse de juillet dernier, les délégations de cinq cantons et de plus d'une douzaine de villes avaient exprimé leur volonté de travailler ensemble et défini des axes de coopération. Ils viennent de donner naissance ce 2 décembre à l'Association Région capitale suisse dans les locaux de l'Hôpital de l'Île, à Berne. Sous la présidence du conseiller d'Etat Andreas Rickenbacher, directeur de l'économie publique du canton de Berne, elles ont voté les statuts et le budget et élu la direction de l'association. Celle-ci pourra ainsi démarrer son activité le 1^{er} janvier 2011.

Voici les objectifs que se fixe l'Association Région capitale suisse :

- Renforcer l'identité commune et développer des réseaux pour optimiser l'exploitation du potentiel régional.
- Utiliser la proximité du pouvoir politique comme un atout économique et renforcer la chaîne de création de valeur qu'elle procure.
- Positionner la Région capitale suisse au même niveau que les autres régions métropolitaines dans le Projet de territoire suisse. Développer l'image de centre national de la Région capitale suisse.

Renforcer l'atout que constitue la fonction de capitale

L'association se conçoit comme une plateforme suprarégionale dédiée à une coopération qui est basée sur le partenariat et le consensus autour d'un point commun : la fonction de capitale, un atout à développer et mieux faire connaître. La Région capitale suisse n'étant pas un organe étatique, ses membres gardent toutes leurs prérogatives.

L'association offre un cadre à la création de partenariats variables et souples et à l'organisation de projets bilatéraux ou tripartites visant à développer toute la région. Elle offre la garantie que la Région capitale suisse sera bien préparée à la consultation fédérale imminente sur le Projet de territoire suisse.

Election du comité fondateur

Comptant quinze membres, le comité de l'Association Région capitale suisse se compose d'un représentant de chaque canton, d'un représentant d'une ville, commune ou conférence régionale de chaque canton et de cinq autres représentants des villes, communes et conférences régionales. Les représentants cantonaux disposent d'un droit de vote double au sein du comité.

Lors de la deuxième conférence de la Région capitale suisse, les partenaires potentiels n'étaient pas tous en mesure de confirmer leur adhésion. Il a donc été décidé pour l'heure de former une co-présidence et de constituer un comité fondateur. Voici les membres du comité fondateur :

- M. Jean-Michel Cina, président du Conseil d'Etat valaisan ;
- M. Claude Nicati, président du Conseil d'Etat neuchâtelois ;
- M. Andreas Rickenbacher, conseiller d'Etat bernois ;
- M. Walter Straumann, président du Conseil d'Etat soleurois ;
- M. Beat Vonlanthen, président du Conseil d'Etat fribourgeois ;

et de six chefs ou cheffes d'exécutifs communaux :

- M^{me} Viola Amherd, présidente de la ville de Brigue-Glis ;
- M. Pierre-Alain Clément, syndic de la ville de Fribourg ;
- M. Kurt Fluri, maire de la ville de Soleure ;
- M. Laurent Kurth, président de la ville de La Chaux-de-Fonds
- M. Alexander Tschäppät, maire de la ville de Berne ;
- M^{me} Elisabeth Zäch, mairesse de la ville de Berthoud

Le choix du président titulaire devra être arrêté d'ici à l'assemblée générale, qui aura lieu début 2011.

Andreas Rickenbacher et Kurt Fluri nommés co-présidents fondateurs

Le conseiller d'Etat Andreas Rickenbacher, directeur de l'économie publique du canton de Berne, et le maire de Soleure Kurt Fluri, conseiller national PLR, ont été nommés co-présidents par intérim de l'association. L'association constituera son comité définitif et désignera son président titulaire l'été prochain à l'occasion de sa première assemblée générale,

qui sera convoquée en début d'été 2011. Le Contrôle des finances du canton de Berne a été nommé organe de révision pour un mandat de deux ans. Le comité fondateur devra également s'occuper dans les semaines qui viennent de désigner le secrétaire de l'association.

Représentativité des voix et budget

Les cantons disposent d'autant de voix que les villes, communes et conférences régionales réunies. Chaque ville, communes et conférences régionales siégeant à l'assemblée générale dispose d'une voix pour 5 000 habitants. Le montant de la cotisation d'adhésion est fonction de la représentativité des voix. Les organismes économiques et culturels peuvent devenir membres consultatifs.

Entièrement financé par les cotisations d'adhésion, le premier budget de l'association se montera à 500 000 francs environ. Une partie de ces ressources sera affectée aux études préalables de projets. Le coût de réalisation des projets sera quant à lui à la charge des partenaires intéressés et impliqués dans ces projets, et non à la charge de l'association.

Les premiers grands projets

Les groupes de travail thématiques ont préparé divers projets concrets depuis la dernière conférence de la Région capitale suisse. Voici ceux que les membres, réunis en assemblée générale, ont décidé d'inscrire au programme de travail 2011 :

- Renforcement du système de création de valeur de la fonction de capitale : études du rôle économique de la fonction de capitale et définition de mesures de renforcement de la chaîne de création de valeur correspondante ;
- RER de la Région capitale suisse : création d'un réseau de transport public intégré autour d'un RER performant ;
- Nœuds de transport public : organisation d'un groupe de pression pour défendre le projet « Avenir de la gare de Berne » au niveau fédéral ;
- Projet de territoire suisse : coopération lors des consultations et organisation d'un groupe de pression lors de la mise en œuvre du Projet de territoire suisse ;
- Renforcement du système de création de valeur « Hôpital universitaire de l'Île et partenaires de l'alliance dans la Région capitale suisse » : positionnement de la Région capitale suisse comme centre régional d'expertise empirique en matière sanitaire en Suisse et à l'étranger ;
- Maturité internationale plurilingue et en langue étrangère : comblement des principales lacunes entre les cantons de la Région capitale suisse ;
- Développement du système d'information agricole GELAN.

Les membres de l'association vont maintenant devoir exprimer leur intérêt respectif pour les différents projets arrêtés. Ils négocieront ensuite les coefficients de financement.

D'autres projets sont actuellement à l'étude, notamment le renforcement des établissements de formation dans les domaines politique et administratif et l'élaboration de mesures d'amélioration des échanges entre les régions alémaniques et romandes.

Note aux rédactions : tous les documents relatifs aux décisions de l'assemblée seront disponibles en ligne sur www.region-capitale-suisse.ch, dès 16h30.

Vos interlocuteurs : pour tout complément d'information, veuillez vous adresser aux personnes suivantes :

- Viola **Amherd**, présidente de Brigue-Glis 027 922 41 21.
- Jean-Michael **Cina**, président du Conseil d'Etat valaisan 027 606 23 11/00.
- Pierre-Alain **Clément**, syndic de Fribourg 026 351 71 00.
- Kurt **Fluri**, maire de Soleure 032 627 92 01.
- Claude **Nicati**, président du Conseil d'Etat neuchâtelois 032 889 67 00.
- Laurent Kurth, président de La-Chaux-de-Fonds 032 967 62 21.
- Andreas **Rickenbacher**, conseiller d'Etat bernois 031 633 48 40.
- Walter **Straumann**, président du Conseil d'Etat soleurois 032 627 25 40.
- Alexander **Tschäppät**, maire de Berne 031 321 65 21.
- Beat **Vonlanthen**, président du Conseil d'Etat fribourgeois 026 305 24 02.
- Elisabeth **Zäch**, mairesse de Berthoud 034 429 92 93.